

De : [REDACTED]
A : mobilite.durable@ville.montreal.qc.ca
Date : 2020-02-07 10:18
Objet : Consultation publique sur le stationnement ; mon cas

Bonjour,

Mon nom est Véronique Paradis. Je suis doctorante en psychologie. Je travaille depuis 2012 sous la supervision de Mme Danielle Desjardins, psychologue, dans les bureaux du 1290, Van Horne. Je vous écris dans la mesure où je ne pourrai être présente lors des consultations publiques concernant la petite révolution du stationnement dans Outremont. J'aimerais vous sensibiliser à ma situation puisque, bien qu'unique, il doit y avoir différentes déclinaisons de mes difficultés face aux changements proposés dans la population touchée. Je tenterai de vous résumer en quoi la tarification de 100\$/mois constitue un frein à la réalisation de mon projet académique de finaliser ma thèse ainsi qu'un 'pensez-y bien' dans mon processus de décision de m'impliquer éventuellement en tant qu'associée dans nos bureaux (ce qui serait effectif en juillet 2020).

Je tiens à préciser que je ne suis pas contre les mesures favorisant la réduction du parc automobile. J'ai moi-même fait des gestes concrets et j'utilise beaucoup le vélo pour mes déplacements. Lors de la période forte des travaux, il était même plus rapide pour moi de me déplacer en vélo. J'ai même posé des crampons pour étirer ma saison de vélo.

Voici tout de même ma réalité:

J'ai 38 ans. J'habite le quartier Rosemont (Beaubien-Viau) avec mon petit garçon de 5 ans (maternelle à l'école [REDACTED] sur la [REDACTED]) en garde partagée une semaine sur deux.

Je travaille à Outremont 3 ou 4 jours semaine. Dans les moments où j'ai mon fils avec moi je dois être au service de garde au plus tard à 18h00. Je termine à 17h15. Bien que mon trajet d'autobus soit une ligne droite, se séparant en deux tracés d'autobus, 45 minutes ne correspond pas à assez de temps pour me permettre d'être à l'école à temps pour récupérer mon fils. De plus, la présence de chantiers importants sur mon trajet rend difficile la prédiction du temps de déplacement lorsque ceux-ci sont en fonction.

100\$ par mois correspond à un changement significatif dans mes dépenses pour me permettre de travailler. Dans l'optique où j'essaie de trouver l'équilibre me permettant d'achever ma thèse pour pouvoir enfin pratiquer de manière autonome, ceci représente que je doive augmenter ma charge de travail pour répondre à cette

nouvelle exigence.

Par ailleurs, le renouvellement du bail est sur le point d'être signé. Il s'agit d'une transition de 3 ans (bail de 3 ans), avec deux associés sénior. Par la suite, ma collègue et moi devrons décider de la suite de notre projet. La situation du stationnement sera un facteur à considérer lorsque nous envisagerons renouveler la prochaine fois. Est-ce que nous songerons à un autre local, dans un autre arrondissement? Je sais que la ville cherche à revitaliser certains secteurs. Je suis consciente de la complexité d'un exercice tel que celui-ci. Une mesure concrète et coercitive dans le but de changer les habitudes polluantes des gens tout en revitalisant l'entrepreneuriat.

J'aimerais vous inviter à considérer le pallier de tarification que vous avez choisi d'offrir temporairement aux employés jusqu'en juillet. Je vous encouragerais à en faire un pallier permanent. 50\$ par mois est déjà beaucoup. Et à mon sens, vous verrez quand même les effets recherchés. Je n'ai pas d'études pour appuyer mes dires, notez bien.

Dans l'espoir que vous considérerez mon cas, et en toute collaboration,

Véronique Paradis

Doctorante, psychologie

Services de coordinations, CPF Desjardins



J'utilise Lilo, le [moteur de recherche](#) qui finance des projets sociaux et environnementaux et sa [messagerie mail](#) qui minimise mon impact carbone

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être

interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.